

## LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Exceptionnellement, ce soir, je vais être bref afin de donner plus de temps à nos échanges, vous pourrez également m'interpeller tout au long de la saison bien évidemment.

Comme chaque année depuis 2015 je suis ravi de vous retrouver, à Mâcon cette saison, pour notre Assemblée Générale qui se veut électorale, nous sommes également réunis pour un moment de communication de communion et de partage.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre sport et au développement de notre activité. Vous êtes garants du succès et de la bonne marche de vos clubs.

Je remercie Mâcon TT et sa municipalité de nous recevoir pour notre Assemblée Générale. Depuis plusieurs saisons d'affilées nous continuons notre marche en avant pour que vos associations continuent de prospérer, je suis certain qu'après les hautes performances de notre équipe de France masculine aux JO emmené par un Félix LEBRUN en feu vous verrez de nouvelles âmes pongistes franchir le seuil de vos salles. Après la réussite totale de la mise en place en seconde phase de D3 complémentaires et le nombre croissant de participants à plusieurs compétitions, une nouvelle licence tant attendue est née, la licence dirigeant.

- La licence dirigeant (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous les dirigeants, présidents, secrétaires et trésoriers de ligues, comités et clubs qu'ils soient compétiteurs ou non. Elle est attribuée lors de l'affiliation ou de la ré-affiliation de l'association pour les dirigeants de clubs, lors de la prise de licence pour les membres dirigeants des comités départementaux, des conseils de ligues et du Conseil fédéral. La licence dirigeant permet la participation aux mêmes compétitions que celles autorisées aux titulaires de la licence compétition. La FFTT propose un tarif préférentiel sur la part fédérale pour les présidents, trésoriers et secrétaires qui ne jouent pas en compétition. Ce tarif

est de 12 € (les dirigeants qui jouent en compétition s'acquittent du tarif compétition (24,15 €)). Cette remise tarifaire s'effectue en fin de saison lors du point financier au 30 juin. Par la suite, un certain nombre d'avantages sur les produits et services de la fédération seront proposés grâce à cette licence.

Avant de terminer et de laisser la parole à nos commissions, à nos invités et à vous-même, je remercie sincèrement le Conseil Départemental, La Fédération Française de Tennis de Table, l'ANS, la ligue BFC, le CDOS, vos municipalités, nos sponsors institutionnels et privés et l'état pour leurs aides, appuis et conseils.

Et bien sûr un grand merci à toute mon équipe qui donne de son temps sans compter pour vous satisfaire du mieux possible. Je souhaite également la bienvenue aux futurs membres du Comité Départemental, qui je sais effectueront également un travail exemplaire. Seul on va vite mais à plusieurs on va plus loin.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie de m'avoir écouté, passez une belle soirée et je vous souhaite une excellente saison 2024/2025.

Dominique DANTIGNY

Président du CD 71